

La ©hantrerie

NANTES
MÉTROPOLE
AMÉNAGEMENT

VILLAS DE
Nantes

Nantes
Métropole

JOURNAL DE PROJET
N°3 — Janvier 2020

**Le Square, nouveau
campus d'entreprises** p.4



L'opération Eknow (Cogedim).

Le programme Organic (Magellim) propose un nouveau concept d'immeuble de bureaux. Ici, la terrasse.

et accueilleront, entre autres, l'assureur Generali.

Enfin, avec le programme Organic, **Magellim Développement** propose un concept d'immeuble de bureaux « engagé et engageant ». Soucieux à la fois de la performance énergétique et environnementale, il assure aux salariés un confort au quotidien (parking, espaces flexibles, toiture terrasse...).



L'Escargo : une nouvelle offre de restauration

L'arrivée de nouvelles entreprises sur la Chantrerie suscite une attente forte en matière de restauration. Suite à la concertation menée en 2018, Nantes Métropole et Nantes Métropole Aménagement ont ainsi lancé un appel à projet en janvier 2019. L'objectif : proposer une offre de restauration transitoire située entre l'École de Design et l'École des Mines, en lieu et place de ce qui sera bientôt le nouveau cœur du quartier. L'enjeu est de trouver une solution temporaire et de qualité, tant sur le plan architectural

que sur l'offre de restauration, et répondant à un besoin d'animation du site. Le choix s'est porté sur un concept original : L'Escargo. Un restaurant éphémère installé dans des containers habillés de bois, renvoyant à l'histoire portuaire de Nantes, mais aussi au concept de « slow food ». Les trois associés, auparavant installés dans le quartier Madeleine Champ de Mars, entendent ainsi proposer une cuisine à base de produits frais, locaux et de saison, à consommer sur place ou à emporter. Le projet a aussi pour ambi-



tion d'être un vrai lieu de vie. En dehors des horaires de service, l'Escargo proposera un espace de co-working, avec une possibilité de privatisation, mais aussi des événements culturels et artistiques (concerts, expositions, rencontres associatives...).

Chantrerie : ouvrons la voie !

Le développement de La Chantrerie passe aussi par l'aménagement des espaces publics, avec en premier lieu la requalification de la partie Nord de la route de Gâchet, au droit des programmes immobiliers Eurial et Le Square, réalisée en avril 2019. Des pistes cyclables ont été créées, la largeur de la voirie réduite afin de limiter les vitesses, et la bande de stationnement est entrecoupée de massifs.

De nouvelles voies seront aménagées, notamment le prolongement de la rue Rose Dieng Kuntz au cœur du quartier. Ces deux voies – et la future liaison est-ouest au nord de la Chantrerie – constitueront les voies d'entrée, de transit et de desserte du quartier, et pourront être envisagées en zone 30.

Les prochains aménagements prévus sont l'amélioration des abords du chemin de Cheviré au sud de l'immeuble de bureaux Le Square. Un nouveau cheminement piéton a été également créé pour inviter les promeneurs à rejoindre les bords de l'Erdre. Enfin, l'aménagement à terme de la rue Sophie-Germain permettra d'accompagner les opérations Bouygues et Vilogia et desservir le quartier depuis le giratoire de Bois-bonne.

Du côté des entreprises

Le Square : ensemble, c'est tout !

Le Square accueille depuis l'été dernier les collaborateurs des filiales des groupes IMA et MACIF. Une réalisation confiée au promoteur Bafî Nantes et à l'agence AIA.

Le programme se distingue à plusieurs titres : par son emplacement privilégié, sur les bords de l'Erdre, à l'orée du parc à l'anglaise de la Chantrerie, et par sa qualité architecturale répondant aux enjeux écologiques, pensée en résonance avec la nature. Les grands pavillons, aux surfaces vitrées et à la structure métallique fine et apparente, s'imposent tout en légèreté.

Un élan collectif

Le projet a été imaginé et co-conçu avec des groupes d'ambassadeurs composés d'utilisateurs et riverains du site, dans l'esprit d'un campus

connecté, convivial et éco-responsable. « C'est ainsi qu'est née la "tribu" d'une trentaine de personnes. Cette unité de base des plateaux de bureaux destinée à favoriser la cohésion des équipes », explique Grégoire Bernard, directeur associé de Bâti Nantes. Les pavillons s'organisent autour d'une rue intérieure de 120 mètres de long. « Cette rue est l'élément fédérateur du projet. Baignée de lumière, ouverte sur le parc, l'espace est dédié à l'accueil des visiteurs et des clients. On peut y travailler, se reposer, organiser des événements... Bref, échanger, se retrouver, être ensemble... », précise Sylvain Boileau, responsable de direction de travaux chez AIA. Orienté autour du bien-être de ses collaborateurs, Le Square réunit de nombreux espaces extérieurs, une salle de sport et un restaurant d'entreprise. Un projet qui contribue pleinement à la qualité de vie de ce nouveau quartier innovant.





Mobilité durable : des solutions partagées

Trouver des solutions concrètes aux problèmes de déplacement à la Chantrerie : c'est l'objectif des ateliers de travail ouverts aux usagers du site et dont les travaux ont été présentés en juillet 2019.

La Chantrerie connaît un fort développement. Entre 2017 et 2025, plus de 4 000 nouveaux usagers (dont 800 habitants) fréquenteront le site quotidiennement. Cette croissance est l'occasion de réinterroger les habitudes de déplacements de chacun afin de les orienter vers des pratiques plus durables que la voiture quotidienne en solo. Afin de répondre à ces enjeux, Nantes Métropole a lancé, en décembre 2018, une démarche de concertation et de co-construction avec tous les acteurs concernés. L'ambition collective est de dessiner la mobilité de demain, respectueuse de la qualité de vie et de l'environnement.

Une démarche en quatre points

Afin de trouver des solutions concrètes aux problèmes de déplacements, des ateliers de travail ont été ouverts aux usagers du site : étudiants, entreprises,

futurs salariés, associations de quartier... Plus de 80 personnes ont ainsi participé à la démarche autour de quatre thématiques :

- le développement des modes de transport doux (vélo, marche...),
- le covoiturage et l'usage raisonné de la voiture individuelle,
- l'adaptation des modes d'organisation du travail pour réduire les déplacements aux heures de pointe,
- l'amélioration de l'offre de transports en commun.

Inventer une nouvelle mobilité

Les travaux des différents ateliers ont été présentés le 4 juillet dernier en présence de tous les acteurs. Parmi les solutions envisagées : décaler les horaires des étudiants pour réduire les déplacements aux heures de pointe ; renforcer la sécurité des itinéraires piétons et des

pistes cyclables ; améliorer l'accessibilité et l'usage des plateformes Ouestgo et Covoit'Tan ; adapter et mieux communiquer sur l'offre en transports en commun... À l'occasion de cette réunion de restitution, une équipe de coordination, composée de représentants des établissements et de Nantes Métropole, a été désignée pour assurer le suivi et la mise en œuvre des décisions et des prochains ateliers, mais aussi pour animer le dispositif de communication et de sensibilisation. Et pour tous ceux qui veulent se tenir informés et exprimer leurs idées, rendez-vous sur la plateforme interactive d'information et de participation Chantrerie Mobilité !

Mobilité : une plateforme dédiée

Destinée aux étudiants, salariés et habitants de la Chantrerie, cette plateforme en ligne offre la possibilité de revenir sur toutes les étapes de la concertation, mais aussi de s'informer sur l'avancement des travaux et de contribuer à la démarche en faisant part de leurs idées ou en signalant un problème. Une carte interactive permet en effet d'indiquer et visualiser en temps réel les difficultés rencontrées et les points qui restent à traiter.

Plateforme Chantrerie Mobilité :
<https://padlet.com/>
AnimationChantrerie/Home



Covoiturage : un défi pour la Chantrerie

Mené par l'Université de Nantes et co-animé avec l'École de Design Nantes Atlantique, Ouest Industries Créatives - un programme de recherche, de formation et d'innovation -, organise la seconde édition du challenge Expé[Nantes]. Ce concours, destiné aux étudiants et jeunes diplômés de la métropole nantaise en Design /Architecture, Sciences de l'ingénieur et du numérique et Sciences humaines et sociales, porte sur les usages dans l'espace public et les lieux partagés. L'objectif est d'imaginer des réponses innovantes à des questions concrètes. Le site de la Chantrerie a ainsi été choisi comme terrain d'expérimentation pour répondre à ce défi : comment changer les habitudes de déplacement pour réduire les problématiques de mobilité ? L'enjeu est de proposer des solutions pour encourager le covoiturage et l'usage raisonné de la voiture. A la clé : la mise en situation réelle, sur le site de la Chantrerie, des solutions imaginées par les étudiants. Temps forts à venir : jury de sélection le 20 janvier, présentation des projets devant un jury final le 27 février, puis prototypage et expérimentation sur le terrain jusqu'en août 2020.

Plus d'infos sur www.ouestindustriescreatives.fr/formation-innovantel/expenantes-2019-2020

LE VILLAGE DE LA MOBILITÉ

→ Le 24 septembre dernier, un village dédié à la mobilité s'est installé à la Chantrerie. L'occasion pour les partenaires de la mobilité sur le territoire de présenter les offres de transports collectifs (Tan, Ter), de vélos (bicloo, Place au vélo, Vélocampus...) et de covoiturage (Covoit'Tan, Ouestgo...). Au programme : conseils personnalisés, essais de vélos, atelier de réparation, mise en relation pour le covoiturage, jeux...

À SAVOIR

Dans l'air du temps

Je fais 32 mètres de hauteur et 16 mètres de diamètre. Je brasse de l'air pour produire de l'énergie. Qui suis-je ? La première éolienne métropolitaine de cette dimension installée sur le site de Polytech Nantes à la Chantrerie. Mise en service en avril 2019, elle constitue l'une des composantes d'un plus vaste projet destiné à produire du gaz naturel de synthèse à partir d'électricité renouvelable. Une installation photovoltaïque de 1 250 m² a ainsi été installée sur une nouvelle toiture afin de produire une électricité destinée à alimenter Polytech Nantes. L'ensemble produira près de 270MWh/an, soit 20 % de la consommation annuelle.